FACTEURS TROUBLANTS

DANS

LES ÉTUDES DE SYNTAXE FRANÇAISE ?

Sous ce titre, M. de Boer a attaqué la manière dont les études de syntaxe sont conçues par la majorité des linguistes, c'est-à-dire la méthode historique (cf. cette revue, IV, p. 311 sqq.). Pour M. de Boer, le principal « facteur troublant » est ce qu'il appelle *la superstition du latin*, c'est-à-dire la tendance à trouver aux phénomènes du français des ancêtres ou des modèles dans le latin (soit dans le latin classique, soit dans le latin parlé). Selon lui, là où l'on a vu jusqu'ici une évolution continue du latin au français, il y a souvent « *rupture nette* » : le français a créé des expressions conformes à son génie propre et aux besoins de la civilisation moderne. En cela, il ressemble beaucoup plus qu'on ne l'a cru jusqu'ici aux autres langues modernes. Donc, M. de Boer veut remplacer l'ancienne division en « langues romanes », d'une part, et « langues germaniques », etc., de l'autre, par la division en langues modernes et langues classiques.

Cependant il faut bien dire que le premier exemple cité par lui pour démontrer cette rupture avec le latin, exemple « très typique », n'est pas bien choisi. Il reproche à M. Foulet d'être remonté au latin pour expliquer la formation des pronoms concessifs (*quoi qu'il fasse*, a. fr. *qui que le fasse*, etc.). M. Foulet avait fait dériver *qui que* de quisquis, qui aurait passé successivement par les formes quiqui, *qui qui*, puis, par dissimilation, *qui que*. M. de Boer objecte que *quiqui* ne se rencontre ni en latin ni en français ; selon lui, le latin se sert d'un tout autre procédé que le français pour former ses pronoms concessifs : le latin les forme en redoublant l'interrogatif, tandis que le français les forme en renforçant l'interrogatif au moyen de *que*, tout comme l'allemand les forme à l'aide de *auch* (*wer auch*) et l'anglais à l'aide de *ever* (*who ever*). — En réalité,

BDD-A17958 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 08:21:09 UTC)

qui qui, dont M. de Boer nie l'existence, se trouve en ancien français : il aurait pu en voir plusieurs exemples (dont un tiré du *Saint Alexis*) dans ma *Historische französische Syntax* (I, p. 184 sqq., 1925). J'y fais dériver *quoi que* (dans *quoi qu'il fasse*, etc.) de quidquid, *qui qui* de quisquis et *qui que* de quisque. Donc, il n'y a pas ici de « rupture nette avec le latin » : *qui qui* et *quoi que* sont formés exactement à la manière latine [1]. Seulement, comme on possédait les formes concurrentes *qui qui* et *qui que*, on a écarté la première, et de *qui que* et *quoi que* on a tiré une particule *que*, de signification concessive, qu'on a fait entrer, par exemple, dans la formation de *où que*. Il y a innovation, mais il n'y a pas rupture. Quant aux formes correspondantes de l'allemand et de l'anglais, elles s'expliquent d'une tout autre manière.

Et quand bien même *qui qui* n'existerait pas, le linguiste serait encore obligé de nous donner une explication pour le *que* entrant dans la formation de *qui que*, *quoi que*, *où que*, etc. Cette explication, il ne la trouvera qu'en remontant aux significations usuelles de *que* ; et ce qui s'offre à lui comme modèle évident, c'est le second quid de quidquid. — D'une manière générale, on peut dire que la méthode psychologique ne peut que *décrire*, mais non pas *expliquer* les phénomènes ; pour les expliquer, il faut remonter aux périodes anciennes de la langue, et souvent au latin ou au latin vulgaire.

Dans le second exemple cité par M. de Boer, il s'agit également de « petits mots » (*de* et *que*) qui seraient « vides de toute valeur logique ». Le *de* et le *que* de phrases comme *Il est temps de partir* et *C'est une belle fleur que la rose* n'auraient pas d'autre fonction que de combler un hiatus syntaxique. C'est là une *description* ou *analyse* qu'on trouve déjà chez J. Haas et dans ma propre *Syntaxe*, I, p. 58 sqq. et 214 sqq. (ce qui prouve que l'analyse des données psychologiques me semble être de la même importance qu'à M. de Boer). Mais ici encore, le linguiste, pour avoir *constaté* les données psychologiques, n'est pas quitte de l'obligation de nous donner une *explication* de ce *de* et de ce *que* : il doit nous faire comprendre pourquoi le français se sert, pour combler l'hiatus,

1. *Qui qui*, interrogatif redoublé, existe même encore aujourd'hui dans la langue populaire. Celle-ci ne dit pas seulement *Quoi que tu dis ?* au lieu de *Que dis-tu ?*, mais aussi *Qui qui vient ?* au lieu de *Qui vient ?* (par ex., *Qui qui t'esscuse... ?* dans une chanson de Jean Rictus que cite V. Klemperer, *Die moderne französische Lyrik*, Leipzig, 1929, p. 114).

BDD-A17958 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 08:21:09 UTC)

précisément de *que* et de *de* et non pas, par exemple, de *à* (équivalent de *zu* dont se sert l'allemand pour combler le même hiatus : *Es ist Zeit zu gehen, Es ist eine Schande zu lügen*). En effet, A. Tobler s'est vu amené à nous donner une belle explication : d'après lui, *de* a ici, à l'origine, la signification usuelle (*provenant de...*) ; par exemple, *C'est deliz de boens liz* veut dire *Il y a de la joïe provenant de bons lits*. Et le *que* de *C'est une belle fleur que la rose* avait originairement (toujours d'après Tobler) le sens de *ce que* : *C'est une belle fleur ce qu'est la rose*. — Ici encore, l'essai d'*explication* nous ramène à la signification étymologique de ces petits mots aujourd'hui vides de sens, c'est-à-dire au latin.

Troisième exemple : le type *Il tomba pour ne plus se relever*. Ici encore, M. de Boer (*Essai sur la Syntaxe moderne de la Préposition en Français et en Italien*, Paris, H. Champion, 1916, p. 19) regarde le *pour* comme « entièrement vide », n'ayant « aucune nuance finale ». Du point de vue de la *description* ou *analyse*, c'est juste ; et j'ai moi-même publié, il y a plusieurs années, la même constatation. Mais immédiatement après, M. Leo Spitzer, l'éminent romaniste de Cologne, a ajouté à ma *description* l'*explication* historique (*Germ.-Rom. Mon.*, VII, 222, et *Stilstudien*, I, 19 sqq. ; cf. ma *Syntaxe*, II, 151). D'après lui; dans une phrase comme *Il s'endormit pour ne plus se réveiller*, il ne s'agit pas, il est vrai, d'une intention de la personne qui s'endort, mais bien d'une intention de la Providence ou des puissances qui en jouent le rôle. Donc, à l'origine, *pour* n'est pas « vide de sens », mais il a bien une signification première. Et qui affirmerait qu'au moins quelques individus, en employant une telle phrase, ne sentent pas, d'une façon plus ou moins nette, cette signification première ? — Donc, l'explication historique, en remontant à la signification originaire de *pour*, nous fournit une rectification de l'analyse psychologique. En outre, elle nous montre qu'ici encore on n'a pas utilisé un mot *quelconque* pour relier deux propositions, mais un mot bien déterminé, et qu'on l'a choisi à cause de sa signification même. En dernier lieu, cette explication historique nous invite à nous demander si le même genre de phrases n'a pas déjà existé en latin et s'il n'y a pas lieu de supposer que la phrase française est due à l'imitation de modèles latins (ou grecs). A la première de ces questions il faut répondre par l'affirmative, puisque cette façon de s'exprimer se trouve chez Tacite et Cicéron (et aussi chez Homère); quant à la

BDD-A17958 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 08:21:09 UTC)

seconde, je n'hésite pas à la résoudre également dans le sens affirmatif, du moins tant qu'on ne m'aura pas montré un *pour* de ce genre dans l'ancien français ou dans la langue parlée d'aujourd'hui. En admettant une influence classique, on expliquerait en même temps le fait que cette construction se trouve non seulement en français, mais aussi en *allemand*. Il se pourrait, il est vrai, que les deux langues l'eussent créée indépendamment l'une de l'autre et toutes deux indépendamment de tout modèle classique, et il se pourrait encore que l'une d'elles l'eût empruntée à l'autre. Mais comme cette construction appartient au style élevé, à la langue écrite, l'explication qui admet l'imitation du modèle classique me semble être la plus vraisemblable.

*
* *

M. de Boer insiste sur le fait que, sur plusieurs points, la syntaxe des langues romanes et celle des langues germaniques se ressemblent beaucoup en s'opposant toutes deux à la syntaxe du latin (p. 309). Il veut donc qu'on compare la syntaxe du français à celle des autres langues modernes plutôt qu'à celle du latin. — On s'étonne qu'il n'ait pas cité les principales de ces ressemblances. De même que les langues romanes, les langues germaniques possèdent un passé composé (*j'ai vu, ich habe gesehen*), inconnu au latin classique ; comme l'anglais, le français a des cas de formation analytique (*du livre, of the book*), au lieu des cas synthétiques du latin ; contrairement au latin, les langues modernes se servent de l'article. — Sur ces trois points, le français semble s'être émancipé du latin. Or, précisément sur ces trois points, il n'y a pas *rupture* avec le latin. En effet, ces trois phénomènes remontent au latin vulgaire ! Et d'après M. Hans Naumann, l'éminent germaniste de Francfort, le passé composé de l'allemand est une imitation du type correspondant du latin roman, imitation qui date du VIII[e] siècle.

Il va sans dire que nous ne nions pas l'existence de constructions créées par le français sans aucun modèle latin. Mais, en général, il n'est guère possible de surestimer l'influence du latin parlé et du latin classique, notamment à partir du XVI[e] siècle. A cette époque, on a même construit *comme* (dans le sens temporel et dans le sens causal) avec le *subjonctif* — uniquement parce qu'en latin cum se construisait avec le subjonctif. Et pourtant *comme* ne dérive pas de cum, mais de quomo[do] : voir ma *Syntaxe*, I, 314.

BDD-A17958 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 08:21:09 UTC)

Sans doute, M. de Boer a raison de dire que, puisque la civilisation française est profondément différente de la civilisation romaine, le français s'est créé d'autres constructions syntaxiques que le latin, constructions conformes à ses besoins nouveaux. Mais, ici encore, il ne donne pas d'exemples probants, et à ceux qui en donnent il reproche de « fâcheuses exagérations ». Or, un exemple caractéristique d'une innovation moderne, commune aux langues de l'Europe, est le *style nominal*. Il reflète toute la hâte, toute la sensibilité, toute « l'inquiétude » de l'âme moderne. J'en ai parlé dans mon essai sur la langue française (*Handbuch der Frankreichkunde*, Francfort, 1928) et dans un article de la *Neuphilologische Monatschrift*, mars 1930, p. 150; et je ne me suis pas avisé, ni moi ni, que je sache, aucun autre linguiste, de chercher à ce *style nominal* des modèles dans le latin. Mais, d'autre part, même chez les écrivains les plus modernes (par exemple, chez Verlaine), on trouve des *latinismes* évidents. Donc, on peut et on doit étudier les constructions françaises influencées par le latin, sans négliger celles que le français a créées en vertu de son génie propre. Et tant qu'il y aura en France des poètes et des prosateurs élevés dans des lycées et dans des collèges, il n'y aura pas « rupture du français avec le latin ».

München. Eugen LERCH.

BDD-A17958 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 08:21:09 UTC)